

**LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA REGION**

LILLE: 105, Rue de Paris
PARIS: 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Nord de Roubaix à Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX | Téléphone: 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING | Téléphone: 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

POUR OU CONTRE

C'est par neuf condamnations à mort et un nombre impressionnant d'années de prison que s'est terminée la procédure de Dusseldorf et on peut se demander comment le triste héros de cette hallucinante affaire pourra bien faire pour purger intégralement cette collection de peines.

En pareille circonstance, notre Jean Hérois national n'eût certainement pas hésité: il aurait demandé à commencer par la prison, car ce prototype de l'assassin cynique et gouailleur ne méritait pas une occasion de faire le « mariolé ». N'est-ce pas lui qui, le cou pris dans la lunette de la guillotine et le nez au-dessus du panier, se mit à crier: « Peuple français! on te trompe! J'ai droit à du son et on m'a... de la scure! ».

Mais la question est, au fond, sans grande importance et le sort de M. Kurten ne nous intéresserait pas outre mesure à ses multiples condamnations au châtiment suprême n'avaient donné aux partisans et aux adversaires de la peine de mort, l'occasion de s'affronter une fois de plus.

Il est certain que devant l'énormité des forfaits qui font de Kurten un monstre à face humaine la question vaut d'être posée à nouveau: faut-il continuer ou supprimer la peine de mort? Et un certain nombre de personnages en vue ont été appelés par plusieurs de nos confrères à y répondre.

Or il est remarquable que parmi les adversaires de la peine de mort, les médecins sont en majorité. Ce n'est pas qu'en l'occurrence ils cèdent à une poussée de sensibilité: ça n'est guère dans leur tempérament. Mais la plupart basent leur opinion sur ce que les criminels que la Justice envoie à la guillotine ou au gibet, sont des malades qu'il faut soigner par une thérapeutique exclusive de la corde ou du couteau.

Je crois qu'il s'agit ici d'un cas de déformation professionnelle. De même que les magistrats tiennent à priori tout client de Thémis pour un coupable, les médecins sont enclins à voir un malade en tout individu qui s'offre à leur diagnostic. Un sphygmographe célèbre ne prétendait-il pas que tous ses contemporains étaient avariés, et que ce n'était, entre eux, qu'une question de degré? Il est bien évident qu'en partant de pareils principes on arrive vite à conclure que les actes anormaux des individus ne sont que les symptômes d'une maladie qu'il s'agit de guérir et qui rend irresponsables les auteurs de ces actes. Il ne reste donc plus qu'à fermer les prisons et à ouvrir des hôpitaux.

Sans doute, ce qui différencie la Justice des peuples civilisés de celle des peuples barbares, c'est qu'elle introduit dans le mécanisme de ses balances la notion de responsabilité. A la formule simpliste et sommaire de la loi du Talion: « ce qui pour cell, dent pour dent », elle a substitué l'analyse psychologique et cherché à pénétrer les mobiles profonds et parfois lointains qui ont poussé l'individu à commettre le crime. Et c'est ce qui a permis de comprendre pourquoi des actes de même gravité pouvaient des sanctions différentes.

Mais cette « humanité » de la Justice moderne qui a remplacé la vengeance automatique et aveugle, doit-elle et peut-elle aller jusqu'à l'extrême dans la voie où elle s'est engagée et qui aboutirait à la loi en face de l'armée du crime uniquement recrutée parmi les malades? N'est-elle pas arrêtée en chemin par l'intérêt supérieur de la société à se défendre et à protéger chacun de ses membres contre le péril.

C'est de cet intérêt que se prévalent les partisans de la peine de mort et du point de vue pratique on ne peut nier que leur position soit particulièrement forte. On leur oppose, il est vrai, des arguments de poids et M. Moro-Giafferi, qui ne manque certainement pas de compétence en la matière fait justement observer que, dans toute sa carrière il n'a jamais eu l'impression que la crainte ait exercé sur les malfaiteurs une impression salutaire et même, ajoutait-il, c'est abominable en jeu de la vie, sorte de quitta-ou-double tragique, exercé sur certains dévoyés une singulière attirance, quelque chose comme le vaincre ou mourir d'un soldat du crime qui aurait décidé la guerre à la Loi.

Par ailleurs, dans les pays où la peine de mort a été supprimée, on n'observe pas une augmentation de la criminalité. Un schafaud n'a pas tué l'assassin. Et l'émancipé avocat estime qu'il lui d'attendre patiemment que le crime soit accompli pour le réprimer, on doit organiser une prophylaxie morale et sociale qui le prévienne.

Sans aucun doute, cette prophylaxie aurait d'heureux résultats: l'éducation des individus est le meilleur garant de la sécurité et de la moralité publiques. Mais d'ici là, le mot d'Alphonse Karr conserve toute sa force. Quand on propose à l'auteur des « Guepes » de se prononcer contre la peine de mort, il répondit: « Je ne demanderais pas mieux; mais que MM. les assassins commencent! ».

Mais, au fait, faut-il tant se disputer pour ou contre la peine de mort. Est-ce qu'une foule de braves gens qui n'ont tué personne n'y sont pas condamnés? Est-ce que le fatal arrêt n'a pas été prononcé contre vous et moi? Si la Société, dans un geste de défense, anticipe sur un jugement, sans appel et sans cassation, celui-ci, et le devance de quelques années, quelle importance cela peut-il bien avoir, au regard de l'Eternité?

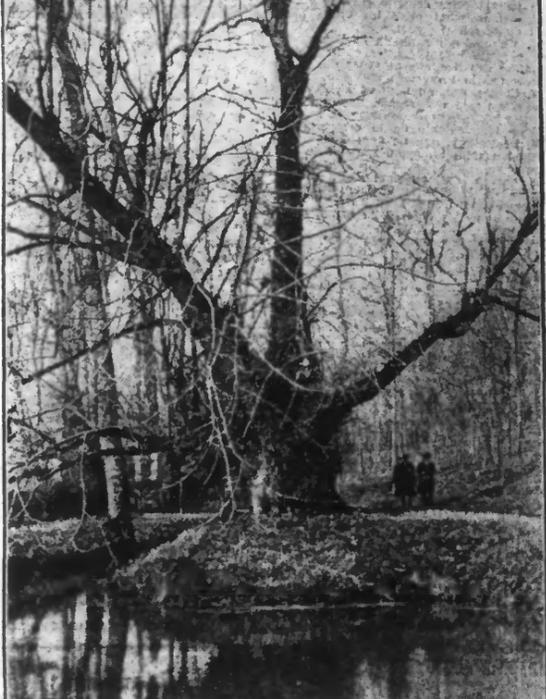
E. VERMEERSCH

UN JOLI COIN DE NOTRE NORD CE QU'ON VOIT AUTOUR ET DANS LE CÉLEBRE TILLEUL DE ROYON

Dans un site enchanteur, cet arbre géant peut abriter huit personnes dans son tronc

Nos lecteurs se souviennent de la très originale noce qui, récemment, réunissait dans le domaine de M. le Baron de Hauteclouque, à Royon, les maris, Mlle Brigitte de Hauteclouque et M. de Pommeroy, à tous la population de ROYON et de LEBIEZ.

Un banquet monstre, une réception préalable, un bal champêtre, coupe de salves de coups de fusils, de pétardes et de feux d'artifice, tout ce qui pouvait



LE TILLEUL GEANT AU BORD DE L'ETANG DE ROYON

mettre le pays en liesse, tout ce qui pouvait rendre les habitants heureux, avait été prévu, organisé et réalisé. Riches comme païens fraternisaient en communion d'idées et de sentiment, à l'occasion des épousailles de Mlle Brigitte de Hauteclouque, leur amie à tous.

UN TILLEUL GEANT

Il nous a été donné d'assister à une partie de ces agapes populaires et d'admirer en même temps le remarquable paysage qui en forme l'écrin. Au milieu des bois qui entourent la profonde vallée le vieux château de la famille de Hauteclouque, construit en pierres de taille, le moulin dont la chute d'eau produit l'éclaircissement le plus pittoresque, l'arbre de la Liézet, un magnifique platane planté là en 1789 et plus loin un tilleul énorme forment un de ces coins rustiques dont la rare beauté est trop méconnue.

baumés saigne à la moindre blessure, tandis que ses feuilles en forme de cœur, ont été un frémissement doux comme une caresse.

Bien que l'enclos qu'il habite soit fermé, les villageois aiment aller se reposer à l'ombre des immenses branches qui tombent et baignent dans l'étang voisin, où vivent, en parfaite harmonie, des sortes de limandes — des « ploues », disent les habitants — des carpes et des gardons. Ces gazons et ces plaines, entrecoupés de ruisseaux et d'ombages, ces beaux arbres séculaires, ces habitations rustiques dans les cheminées desquelles pendent toujours les antiques crémaillères, font là le plus joli tableau qu'il soit et certainement un des coins les plus rustiques et les plus pittoresques de notre région du Nord de la France.

R. LUSSIEZ.

UN IMPORTANT DISCOURS de M. Pierre Laval, à La Courneuve

Economies, mesures contre le chômage et la baisse des salaires, politique du charbon, etc., telles ont été les questions examinées par le Président du Conseil

M. Pierre Laval, a présidé à la Courneuve, une grande manifestation politique. Il s'agissait d'un banquet de deux mille convives, offert en son honneur par les groupements républicains de la région. Le Président du Conseil était entouré de MM. Dupuisot, conseiller général, maire de La Courneuve; André Tardieu, Flaminio Piccoli, de Chappedeleine, Foulon, Gaston Gérard, Fomaret, de Castellane, Léon Héraud, Bessal, Deligne, Guenier, François Foncé, Maurice Fetsche, Morinard, Diagne. Un grand nombre de parlementaires étaient également présents.

M. Bonal a parlé au nom du Conseil général de la Seine; M. Boisseau, au nom des maires du canton d'Aubervilliers; M. Deloncle, sénateur, au nom des parlementaires du département; M. Foulon, sous-secrétaire d'Etat, a remercié les organisateurs du banquet, puis M. Pierre Laval a pris la parole.

Le discours de M. P. Laval

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Laval, après avoir souligné les difficultés rencontrées pour le vote du budget, a déclaré que la limite des charges publiques est atteinte et qu'il est temps de mettre un frein aux revendications de ceux qui attendent de l'Etat un nouvel effort pour améliorer leur situation. Il a dit notamment: « Notre pays chéri, à l'heure actuelle, est en proie à une crise qui impose trop souvent comme discipline que de servir des intérêts particuliers. Chaque corporation croit avoir des droits à affirmer. La somme de ces revendications n'exprime pourtant pas l'intérêt de la collectivité. »

« La limite des charges que les pouvoirs publics peuvent fixer est atteinte, sinon dépassée. Le ralentissement actuel des affaires qui se relie à la crise mondiale commande plus que jamais la prudence. Ils nous est interdit de prendre toute mesure qui, dans une succession incohérente d'expropriations, de subventions et d'allocations, pourrait nous acheminer vers le déficit. Une seule action pouvait être admise: celle qui concerne la dette contractée à l'égard des victimes de la guerre. »

DU TRAVAIL POUR 50.000 OUVRIERS

Le Président du Conseil a dit ensuite: « Le programme d'outillage national accroîtra l'activité du pays et allégera la crise dans une large mesure. »

« Des maintenant 510 millions ont pu être engagés pour des travaux urgents. Dès le 1er avril, une série de décrets ont été publiés, relatifs à la création d'importantes usines de raffinage de pétrole qui doivent satisfaire aux besoins de notre consommation, sans au regard de l'industrie que de la défense nationale. Le montant de ces travaux dépasse deux milliards sans qu'il en coûte à l'Etat et ne permettent d'assurer des salaires à près de 50.000 ouvriers. »

« Tout en maintenant en France la réputation d'une nation accueillante, nous n'avons pas voulu que les travail-

leurs étrangers, dans les circonstances actuelles, pussent venir et s'installer dans notre pays pour y aggraver le chômage. »

POLITIQUE DE PAIX SOCIALE

M. Laval a ajouté: « Les employeurs invoquent la nécessité d'abaisser le prix de revient pour lutter contre la



M. Pierre LAVAL, Président du Conseil

concurrence étrangère. Les ouvriers ne comprennent pas qu'on réduise leur salaire quand ils sont déjà frappés trop souvent dans leurs moyens d'existence par un chômage partiel. C'est ainsi que nuisent les conflits, mais ce n'est jamais en vain qu'on fait appel, chez nous, à l'esprit de conciliation des patrons et des ouvriers.

« Le rôle du gouvernement est de mettre tout en œuvre pour les transactions nécessaires. La Chambre a adopté un projet de loi qui rendant obligatoire la discussion entre patrons et ouvriers, facilitera l'arbitrage en cas de grève. J'insisterai auprès du Sénat pour que le vote en soit prochainement acquis. »

POLITIQUE DU CHARBON

« Avant que le budget soit voté, un conflit surgissant entre 300.000 ouvriers mineurs. Il portait sur une réduction des salaires provoquée par l'Etat de notre industrie charbonnière. Suivant une méthode de conciliation qui m'a quelquefois réussi, j'ai pu empêcher la grève. Aux patrons et aux ouvriers qui m'ont facilité ma tâche, j'adresse l'hommage de gratitude du pays. Déjà, en tant que ministre des travaux publics, j'avais connu les mêmes difficultés. Elles se reproduisent et nous ne comptons pas qu'il faut à notre pays une politique du charbon.

« Pour dégager et fixer une politique du charbon qui nous préserve contre les risques du conflit, il faudra poursuivre les traditions de parades administratives, provoquer les initiatives, consulter les patrons et les ouvriers, les importateurs et les divers intéressés; enfin, tout coordonner pour prendre des décisions. Peut-être même serons-nous amenés à établir une réglementation des importations et à réaliser une formule de cartel de la production afin d'échapper au désordre de notre industrie charbonnière. »

LES BAISSES DE SALAIRES ENVIAGES

« Au sujet des baisses de salaires envisagées, M. Laval déclare qu'il mettra tout en œuvre pour les transactions nécessaires et il insistera auprès du Sénat pour le vote de la loi d'arbitrage adoptée par la Chambre. Sévérité dans les dépenses, rigueur dans le contrôle financier, répression des trafics inutiles et inutiles, meilleur agencement de nos recettes par la révision de certains tarifs, tels sont les points principaux du programme que se trace le Gouvernement. »

PAIX

« Quant aux paysans, ils sont et resteront défendus. Au point de vue extérieur, la politique de M. Briand sera poursuivie, développée. Paix; la paix est le seul moyen de prospérité. Elle est fondée sur le respect des traités et l'organisation des affaires économiques entre les peuples. Le monde est en danger qu'il ne faut jamais redouter une chute et que, si elle se produisit, il faut avoir bien accompli sa tâche. »

HOMMAGE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

M. Laval ayant terminé son discours, est l'objet d'une manifestation inouïe. Le spectacle de cette assemblée démocratique acclamant le Président du Conseil est tout à fait émouvant. M. Laval se relève pour l'hommage solennel suivant au Président G. Doumergue.

« Au moment où le Président de la République achève son septennat, je veux le saluer au nom du pays. Il partira entouré de l'estime de l'administration et de regrets unanimes. Parmi nos hommes d'Etat, M. Doumergue conservera une place de choix, c'est qu'en lui notre pays reconnaît les qualités qu'il aime le mieux. L'intelligence nuancée de bonhomme, le sens de la mesure, l'autorité courtoise, il est et restera parmi les plus grands serviteurs de la France et du régime. Ces paroles ont été chaleureusement et unanimement applaudies. »

UN GRAVE ACCIDENT D'AUTO a fait cinq victimes, hier, à Lille



Un aspect de l'auto dix minutes après la collision. Lire les détails en 3e page.

LE DIMANCHE SPORTIF

Deux manifestations hier, à Lille



Hier, ont eu lieu, à Lille, deux importantes manifestations sportives: d'une part, le match de football: O. Lillois-Selection de Cologne, de l'autre le Grand Prix Hippique Auguste Pouillet. Nos photos montrent: EN HAUT, à gauche: Vanderputte (O.L.) et le capitaine de la sélection de Cologne, échangeant fleurs et paroles avant le match; à droite: une phase de la rencontre. — EN BAS: L'arrivée du cheval Siarry, gagnant du prix A. Pouillet, à la réunion de la Société des Courses, de Lille.

Lire les comptes rendus détaillés de ces manifestations en rubrique « Sports », ainsi que celles se rapportant à la Coupe de France de Football, aux épreuves cyclistes, de jeu de balle, de boxe, etc.

PREMIERS APERÇUS DE L'EXPOSITION COLONIALE



EN HAUT: M. Brévié, gouverneur de l'A.O.F., arrivé tout récemment à Paris, visitant l'Exposition Coloniale et s'intéressant naturellement au pavillon de l'Afrique Occidentale. — EN BAS: Les éléphants ont pris possession de leur domaine au jardin zoologique de l'Exposition. (W.W.P. et R. Mansuel)

APRES L'ELECTION DE M. HERRIOT A LYON VIOLENTES BAGARRES A BRUXELLES

UN BLAME AUX SOCIALISTES QUI LAI ACCORDERENT LEURS VOIX

La Commission exécutive fédérale du parti S.P.I.O. s'est réunie samedi à Lyon. Elle a d'abord pris acte de la démission de M. Guibaud comme secrétaire du groupe des élus municipaux en raison de la récente élection de la Guilloière. Un échange de vues a eu lieu ensuite au sujet des divers événements qui ont précédé la séance de dimanche du Conseil municipal de Lyon. A l'issue de ce débat, une motion a été adoptée à l'unanimité. Rappelant les décisions antérieures concernant l'attitude qu'aurait dû suivre le groupe des élus socialistes au Conseil municipal de Lyon, cette motion désapprouve le vote émis par la majorité du groupe municipal des élus socialistes lors de la dernière élection du maire de Lyon.

D'autre part, la Commission rappelle M. Gervat devant la Commission fédérale des conflits pour indiscipline à la suite du vote de dimanche.

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Dimanche s'est tenue aux environs de Bruxelles, une Journée nationale flamande. Les étudiants activistes restant en ville, entrèrent en collision avec les étudiants nationalistes. De violentes bagarres éclatèrent aux environs de la Bourse de Bruxelles. La police intervint. Il y a de nombreux blessés et de nombreuses arrestations.

ATTENTAT POLITIQUE AU JAPON

Une bombe a fait explosion hier soir, dans le domicile de M. Inoue, ministre des Finances japonais, où elle a fait des dégâts. Quelques dégâts ont été faits au salon de la mère de l'impératrice, qui demeure de l'autre côté de l'avenue. L'auteur de l'attentat est inconnu.

LA QUESTION NAVALE

On croit savoir que dans la réponse donnée aux dernières propositions françaises, le gouvernement italien exprime l'opinion que les propositions françaises ne constituent pas un engagement sérieux. Une interprétation de l'accord naval conclu le 1er mars entre les trois pays.

« Toutefois et bien à contre-courant, l'Italie accepte les propositions britanniques aux termes desquelles l'accord restera en vigueur jusqu'en 1936. Cependant, l'Italie fait ressortir l'inégalité qu'il y a entre un accord de ce genre conclu entre la France et l'Italie soit convoquée en 1936, de façon à discuter la question du remplacement mutuel des navires de guerre. »

"PAUL" L'ESPION



Nous avons dit récemment que des inspecteurs de la Sûreté avaient appréhendé à Paris, au moment où il se disposait à quitter la France, un espion particulièrement dangereux connu sous le nom de « Paul », mais dont le passeport était établi au nom de Henri Albert, né à Bâle. Son mode d'espionnage était de se mettre en rapport avec des militants communistes, de les provoquer et d'être fait l'agent secret avant pour mission de recueillir des renseignements dans nos ports, nos arsenaux, nos casernes.

Voici un portrait de Henri Albert, l'espion connu sous le nom de « Paul ».

LA BAISSSE DES SALAIRES DANS LE TEXTILE A ROUBAIX - TOURCOING

UN APPEL A LA CONCILIATION

L'Amicale du Personnel de Direction et de Matricule nous communique:

« L'Amicale du Personnel de Direction et de Matricule de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing, qui groupe 500 techniciens, réunie en assemblée générale le 3 mai 1931, a pris connaissance de la situation créée par la décision de la Commission Intersyndicale Patronale de diminuer les salaires.

« L'Amicale du Personnel de Direction et de Matricule connaît toutes les difficultés actuelles de l'industrie. Elle souhaite que le Gouvernement et le Parlement prennent ces difficultés en considération et accordent à l'industrie textile les allègements et les dégrèvements dont elle a un besoin impérieux.

« L'Amicale du Personnel de Direction et de Matricule attire aussi l'attention du Gouvernement sur les difficultés créées aux ouvriers par une protection agricole exagérée. Cette protection amène le maintien de la vie chère, alors qu'une diminution de 40 % a été constatée en Belgique, pays voisin et ami.

« L'Amicale du Personnel de Direction et de Matricule fait un appel chaleureux à l'esprit de conciliation des Syndicats Patronaux et Ouvriers pour éviter un conflit dont les conséquences seraient irréparables pour Roubaix-Tourcoing. »

LES PORTEURS DE BOMBES ESPAGNOLS SONT DES ANARCHISTES

Les deux voyageurs arrêtés samedi soir dans le rapide de Barcelone à Madrid pour avoir été trouvés porteurs de plusieurs bombes à main font partie d'une Fédération anarchiste. Un individu qui les avait accompagnés à la gare de Barcelone a été également arrêté. Il s'agit d'un nommé Manuel Damian, bien connu de la police. Il est l'auteur présumé d'un attentat qui a eu lieu le 27 novembre 1929 à Saragose. Une bombe avait été, ce jour-là, déposée dans un autobus. Des 67 bombes trouvées dans les bagages des deux voyageurs, deux seulement étaient chargées.

LE DO-X PARTI POUR PORT-ETIENNE

La Compagnie aéro-postale communique: « L'avion allemand « Do-X » est parti de Clermont hier matin à 9 h, pour Port-Étienne. »